



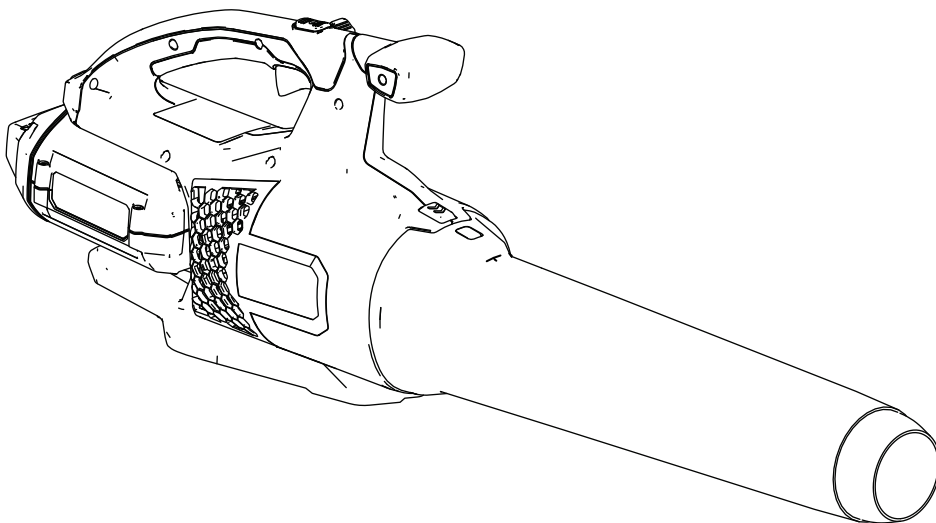
Count on it.

Form No. 3446-976 Rev C

Manuel de l'utilisateur

Souffleur axial Flex-Force Power System™ 60 V MAX

N° de modèle 51822—N° de série 321000001 et suivants





Si vous avez besoin d'aide, visionnez les vidéos d'instruction sur www.Toro.com/support ou appelez le 1-888-384-9939 avant de renvoyer ce produit.

⚠ ATTENTION

CALIFORNIE

Proposition 65 - Avertissement

Le cordon d'alimentation de cette machine contient du plomb, une substance chimique considérée par l'état de Californie comme susceptible de provoquer des malformations congénitales et autres troubles de la reproduction. Lavez-vous les mains après avoir manipulé la batterie.

L'utilisation de ce produit peut entraîner une exposition à des substances chimiques considérées par l'état de Californie comme capables de provoquer des cancers, des anomalies congénitales ou d'autres troubles de la reproduction.

Introduction

Ce souffleur est destiné au grand public et permet de déblayer les débris assimilables aux feuilles en extérieur, selon les besoins. Il est conçu pour fonctionner avec la batterie ion-lithium Toro Flex-Force modèle 88640 (fournie avec le modèle 51822), 88620, 88625, 88660 ou 88675. Ces batteries sont conçues pour être chargées uniquement avec le chargeur modèle 88602 (fourni avec le modèle 51822), 88605 ou 88610. L'utilisation de ce produit à d'autres fins que celle prévue peut être dangereuse pour vous-même et toute personne à proximité.

Lisez attentivement cette notice pour apprendre comment utiliser et entretenir correctement votre produit, et éviter ainsi de l'endommager ou de vous blesser. Vous êtes responsable de l'utilisation sûre et correcte du produit.

Pour plus d'information, y compris des conseils de sécurité, des documents de formation, des renseignements concernant un accessoire, pour obtenir l'adresse d'un dépositaire ou pour enregistrer votre produit, rendez-vous sur le site www.Toro.com.

Sécurité

ATTENTION – Quand vous utilisez des outils de jardinage électriques, respectez toujours les précautions élémentaires pour réduire les risques d'incendie, de choc électrique et de blessure, notamment :

IMPORTANTES CONSIGNES DE SÉCURITÉ

I. Formation à l'utilisation

1. L'utilisateur de l'appareil est responsable des accidents et dommages causés aux autres personnes et à leurs biens.
2. N'autorisez pas les enfants à jouer avec l'appareil, la batterie ou le chargeur de batterie; certaines législations imposent un âge minimum pour l'utilisation de ce type d'appareil.
3. Ne confiez pas l'utilisation ou l'entretien de cet appareil à des enfants ou à des personnes non compétentes. Seules les personnes responsables, formées à l'utilisation de l'appareil, ayant lu et compris les instructions et physiquement aptes sont autorisées à utiliser l'appareil ou à en faire l'entretien.
4. Avant d'utiliser l'appareil, la batterie et le chargeur de batterie, lisez toutes les instructions et mises en garde qui figurent sur ces produits.
5. Familiarisez-vous avec les commandes et le maniement correct de l'appareil, de la batterie et du chargeur de batterie.

II. Avant l'utilisation

1. N'admettez personne, notamment les enfants, dans le périmètre de travail.
2. Utilisez uniquement la batterie spécifiée par Toro. L'utilisation d'autres accessoires et outils peut accroître le risque de blessure et d'incendie.
3. Vous pouvez causer un incendie ou un choc électrique si vous branchez le chargeur de batterie à une prise qui n'est pas de 120 V. Ne branchez pas le chargeur de batterie à une prise autre que 120 V. Pour un autre mode de connexion, vous pouvez, au besoin, utiliser un adaptateur configuré correctement pour la prise.
4. N'utilisez pas la batterie ou le chargeur de batterie s'ils sont endommagés ou modifiés, car ils pourraient se comporter de manière imprévisible et causer un incendie, une explosion ou des blessures.
5. Si le cordon d'alimentation relié au chargeur de batterie est endommagé, contactez un

dépositaire-réparateur agréé pour le faire remplacer.

6. N'utilisez pas de batteries non rechargeables.
7. Ne chargez la batterie qu'avec le chargeur spécifié par Toro. Un chargeur convenant à un certain type de batterie peut créer un risque d'incendie s'il est utilisé avec une autre batterie.
8. Ne chargez la batterie que dans un endroit bien aéré.
9. N'exposez pas la batterie ou le chargeur au feu ou à des températures supérieures à 68 °C (154 °F).
10. Suivez toutes les instructions de charge et ne chargez pas la batterie hors de la plage de température spécifiée dans les instructions. Vous risquez sinon d'endommager la batterie et d'accroître le risque d'incendie.
11. N'utilisez pas l'appareil s'il manque des capots ou d'autres dispositifs de protection, ou s'ils sont en mauvais état.
12. Portez des vêtements adéquats – Portez une tenue appropriée, y compris une protection oculaire, un pantalon, des chaussures solides à semelle antidérapante et des protecteurs d'oreilles. Si vos cheveux sont longs, attachez-les et ne portez pas de vêtements amples ou de bijoux pendants qui pourraient se prendre dans les pièces mobiles. Portez un masque antipoussière si l'atmosphère est poussiéreuse.

III. Utilisation

1. Évitez les environnements dangereux – n'utilisez pas l'appareil sous la pluie ou dans des endroits humides ou détrempés.
2. Utilisez l'appareil correct pour la tâche à accomplir – l'utilisation de l'appareil à d'autres fins que celle qui est prévue peut-être dangereuse pour vous-même et toute personne à proximité.
3. Évitez tout démarrage accidentel – assurez-vous que l'interrupteur est en position ARRÊT avant de brancher la batterie et de manipuler l'appareil. Ne gardez pas le doigt sur l'interrupteur quand vous transportez l'appareil et ne mettez pas l'appareil sous tension quand l'interrupteur est en position MARCHE.
4. Utilisez l'appareil seulement à la lumière du jour ou sous un bon éclairage artificiel.
5. Retirez la batterie de l'appareil avant de le régler ou de changer d'accessoire.
6. N'approchez jamais les mains ou les pieds de l'ouverture et des pièces mobiles.

7. Arrêtez l'appareil, retirez la batterie et attendez l'arrêt de tout mouvement avant de régler, réviser, nettoyer ou ranger l'appareil.
 8. Retirez la batterie de l'appareil chaque fois que vous le laissez sans surveillance.
 9. Ne faites pas forcer l'appareil – vous obtiendrez des performances supérieures et plus sûres si vous l'utilisez à la vitesse pour laquelle il est prévu.
 10. Ne travaillez pas trop loin devant vous – gardez toujours les pieds solidement ancrés au sol et maintenez votre équilibre, en particulier sur les terrains en pente. Avancez toujours à une allure normale avec l'appareil, ne courez pas.
 11. Restez vigilant(e) – concentrez-vous sur votre tâche et faites preuve de bon sens lorsque vous utilisez l'appareil. N'utilisez pas l'appareil si vous êtes malade ou fatigué(e), ni sous l'emprise de l'alcool, de drogues ou de médicaments.
 12. Vérifiez toujours que les prises d'air sont dégagées.
 13. N'insérez aucun objet dans l'ouverture et n'utilisez pas l'appareil si l'ouverture est bouchée. Gardez l'ouverture libre de poussière, peluches, cheveux ou de toute autre saleté qui pourrait gêner la circulation de l'air.
 14. Faites preuve d'une extrême prudence quand vous utilisez l'appareil pour nettoyer les marches d'un escalier.
 15. Dans des conditions d'utilisation abusive, du liquide peut jaillir hors de la batterie; évitez tout contact. En cas de contact accidentel avec le liquide, rincez à l'eau. En cas de contact du liquide avec les yeux, consultez un médecin. Le liquide éjecté de la batterie peut causer des irritations ou des brûlures.
 16. PRUDENCE – la batterie peut présenter un risque d'incendie ou de brûlure chimique en cas de mauvais traitement. Ne démontez pas la batterie. N'exposez pas la batterie à une température supérieure à 68 °C (154 °F) et ne l'incinerez pas. Remplacez toujours la batterie par une batterie Toro d'origine; l'utilisation de tout autre type de batterie peut entraîner un incendie ou une explosion. Conservez les batteries hors de la portée des enfants et dans leur emballage d'origine jusqu'au dernier moment avant de les utiliser.
- remplacement des accessoires. Gardez les poignées propres et sèches, et exemptes d'huile et de graisse.
2. Lorsque la batterie ne sert pas, rangez-la à l'écart d'objets métalliques tels que trombones, pièces de monnaie, clés, clous et vis qui pourraient relier les bornes entre elles. Un court-circuit aux bornes de la batterie peut causer des brûlures ou un incendie.
 3. N'approchez jamais les mains ou les pieds des pièces mobiles.
 4. Arrêtez l'appareil, retirez la batterie et attendez l'arrêt de tout mouvement avant de régler, réviser, nettoyer ou ranger l'appareil.
 5. Vérifiez si des pièces de l'appareil sont endommagées – si vous constatez que des capots, ou autres pièces, sont endommagés, déterminez si cela gênera le bon fonctionnement de l'appareil. Vérifiez qu'aucune pièce mobile n'est mal alignée ou grippée, et qu'aucune pièce n'est cassée, mal fixée ou ne présente tout autre défaut susceptible d'affecter son fonctionnement. Sauf indication contraire dans les instructions, faites réparer ou remplacer les protections et pièces endommagées par un dépositaire-réparateur agréé.
 6. Vérifiez fréquemment l'état et l'usure du collecteur de débris et remplacez-le si nécessaire.
 7. Maintenez toutes les fixations de l'appareil bien serrées.
 8. Ne réviser ou réparer l'appareil, la batterie ou le chargeur de batterie qu'en vous conformant aux instructions. Pour assurer l'entretien sécuritaire du produit, ne le confiez qu'à un dépositaire-réparateur agréé utilisant exclusivement des pièces de rechange identiques.
 9. Lorsque l'appareil ne sert pas, rangez-le dans un local sûr et sec, et hors de la portée des enfants.
 10. Ne jetez pas la batterie au feu. L'élément pourrait exploser. Vérifiez si la réglementation locale impose des procédures de mise au rebut spéciales.

CONSERVEZ CES INSTRUCTIONS

IV. Entretien et remisage

1. Entretenez bien l'appareil – gardez-le propre et en bon état pour assurer des performances optimales et réduire les risques de blessure. Suivez les instructions de graissage et de

Autocollants de sécurité et d'instruction



Des autocollants de sécurité et des instructions bien visibles par l'opérateur sont placés près de tous les endroits potentiellement dangereux. Remplacez tout autocollant endommagé ou manquant.



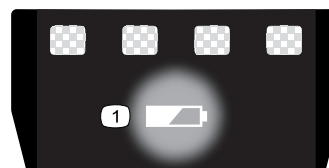
145-3118

1. Attention – lisez le *Manuel de l'utilisateur*; n'approchez pas des pièces en mouvement; laissez toutes les protections et tous les capots en place; protégez-vous les yeux; n'exposez pas à la pluie.
2. Attention – n'autorisez personne à s'approcher de la machine, quelle que soit la direction.
3. Risque de projection d'objets – n'autorisez personne à s'approcher de la machine.



140-2155

1. Lisez le *Manuel de l'utilisateur*.
2. Programme de recyclage des batteries Call2Recycle®
3. Tenez la batterie ion-lithium à l'écart du feu ou des flammes.
4. Ne pas exposer à la pluie



137-9461

1. État de charge de la batterie



137-9462



decal137-9463

137-9463

1. La batterie est en charge.
 2. La batterie est complètement chargée.
 3. La température de la batterie est supérieure ou inférieure à la plage de température appropriée.
 4. Anomalie de charge de la batterie
-

Mise en service

Important: La batterie n'est pas complètement chargée à l'achat. Avant la toute première utilisation de l'outil, voir [Charge de la batterie](#) (page 11).

Montage du chargeur de batterie (option)

Si vous le souhaitez, vous pouvez fixer le chargeur de batterie solidement sur un mur à l'aide des fentes situées au dos.

Montez-le à l'intérieur (par exemple dans un garage ou tout autre endroit à l'abri de l'humidité), à proximité d'une prise de courant et hors de la portée des enfants.

Voir la [Figure 1](#) pour vous aider à monter le chargeur.

Pour fixer le chargeur en place, insérez-le sur les fixations installées à la bonne position (fixations non incluses).

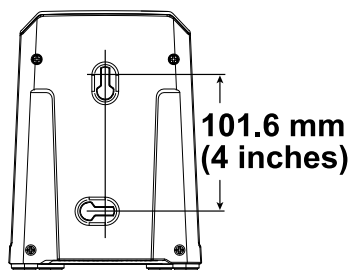


Figure 1

g290534

Assemblage du souffleur

1. Insérez l'embout du souffleur dans le tube ([Figure 2](#)).

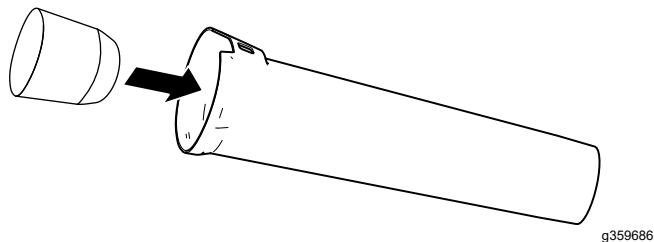


Figure 2

g359686

2. Glissez le tube du souffleur sur le carter du souffleur. Vous devrez éventuellement appuyer sur le verrou du tube du souffleur pour le bloquer en position ([Figure 3](#)).

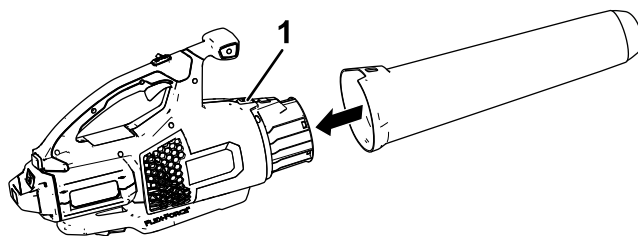


Figure 3

g355811

1. Verrou de tube

Vue d'ensemble du produit

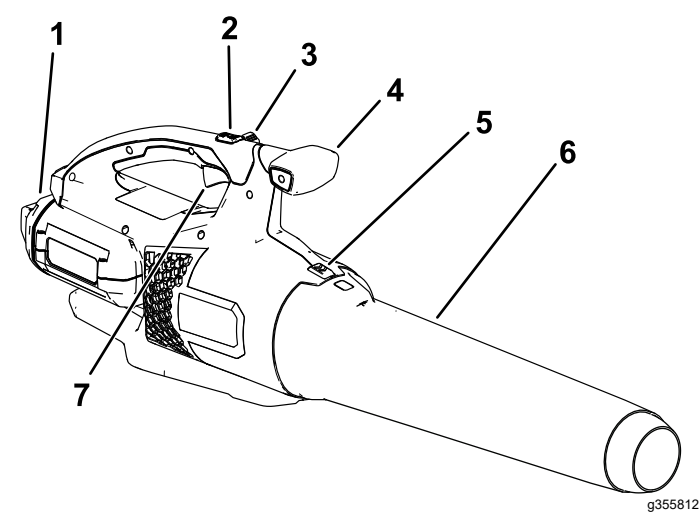


Figure 4

1. Batterie et cavité dans batterie

2. Bouton Turbo Boost

3. Blocage de vitesse

4. Bouton du manche
5. Verrou du tube du souffleur

6. Tube de souffleur

7. Gâchette de vitesse variable

Caractéristiques techniques

Modèle	51822
Tension nominale	60 V CC maximum, 54 V CC utilisation nominale
Type de chargeur	88602 (inclus avec le modèle 51822), 88605 ou 88610
Type de batterie	88640 (incluse avec le modèle 51822), 88620, 88625, 88660 ou 88675

Plages de température adéquates

Charger/ranger la batterie entre	5 °C (41 °F) et 40 °C (104 °F)*
Utiliser la batterie entre	-30 °C (-22 °F) et 49 °C (120 °F)
Utiliser le souffleur entre	0 °C (32 °F) et 49 °C (120 °F)

*Le temps de charge sera plus long en dehors de cette plage de température.

Rangez l'outil, la batterie et le chargeur dans un lieu fermé, propre et sec.

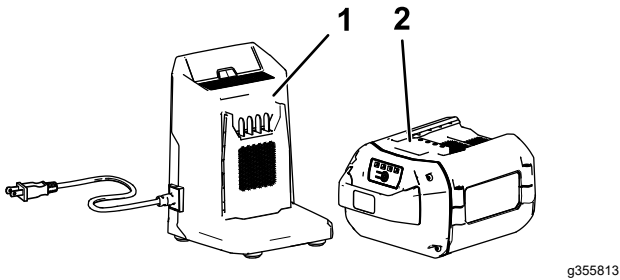


Figure 5

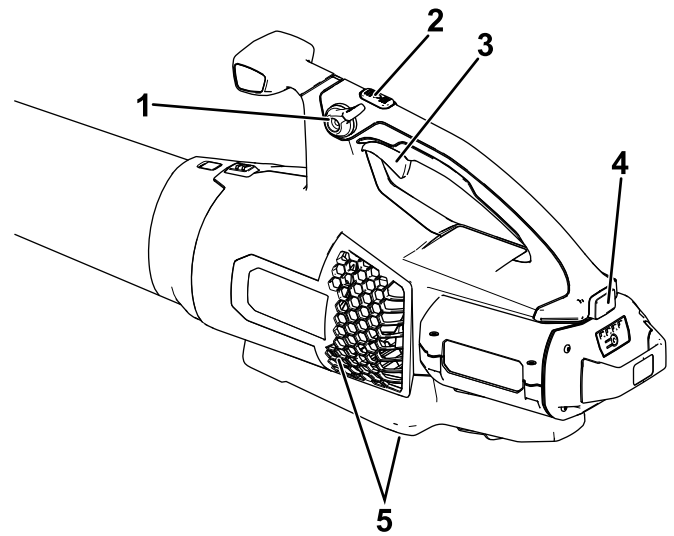
1. Chargeur de batterie modèle 88602 (inclus avec le modèle 51822)
2. Batterie modèle 88640 (incluse avec le modèle 51822)

Utilisation

⚠ ATTENTION

Le souffleur peut projeter des débris et vous blesser gravement, ainsi que toute personne à proximité.

- Ne soufflez pas sur des objets durs du type clous ou boulons.
- N'utilisez pas le souffleur près de personnes ou d'animaux.
- Attention à la direction du soufflage (ne soufflez pas vers en direction de personnes, fenêtres, automobiles, etc.). Utilisez uniquement la vitesse nécessaire.
- Soyez particulièrement prudent lorsque vous nettoyez des escaliers ou d'autres endroits peu accessibles.
- Portez des lunettes de sécurité ou une autre protection oculaire appropriée, un pantalon et des chaussures à semelle antidérapante.



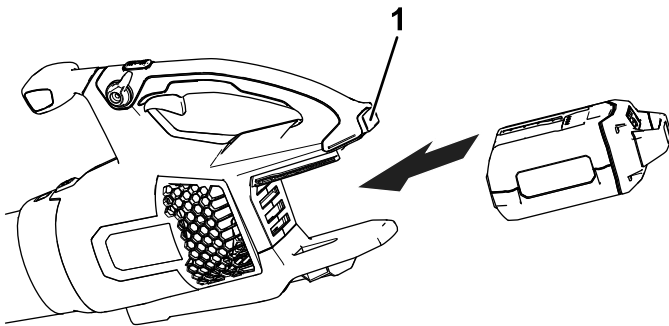
g267241

Figure 7

- | | |
|---------------------------------|------------------------|
| 1. Blocage de vitesse | 4. Verrou de batterie |
| 2. Bouton Turbo Boost | 5. Évents du souffleur |
| 3. Gâchette de vitesse variable | |

Démarrage du souffleur

1. Assurez-vous que les évents du souffleur sont exempts de toute poussière et tout débris.
2. Alignez le creux de la batterie sur la languette du corps du manche (Figure 6).
3. Tenez la batterie par la poignée et poussez-la dans la poignée de l'outil jusqu'à ce que le verrou s'enclenche en position (Figure 3).



g273146

Figure 6

1. Verrou de batterie

4. Pour mettre le souffleur en marche, serrez la gâchette de vitesse variable (Figure 7).

Remarque: Enclenchez le blocage de vitesse pour garder la machine en marche sans avoir à appuyer sur la gâchette de vitesse variable (Figure 7).

Réglage du débit d'air du souffleur

Pour obtenir des performances optimales (débit d'air), maintenez le bouton Turbo Boost enfoncé pendant la durée souhaitée (Figure 7).

Pour régler le débit du souffleur en marche, serrez la gâchette de vitesse variable (Figure 7).

Pour maintenir le débit d'air actuel, engagez le blocage de vitesse (Figure 7).

Arrêt du souffleur

Pour arrêter le souffleur, déverrouillez le blocage de vitesse (le cas échéant) et relâchez la gâchette de vitesse variable (Figure 7).

Important: Après avoir arrêté le souffleur, ne laissez pas le blocage de vitesse enclenché alors que la batterie se trouve sur le souffleur.

Chaque fois que vous cessez d'utiliser le souffleur ou que vous le transportez vers ou de la zone de travail, enlevez la batterie.

Retrait du tube du souffleur

Appuyez sur la languette de verrouillage pour séparer le tube du souffleur (Figure 8).

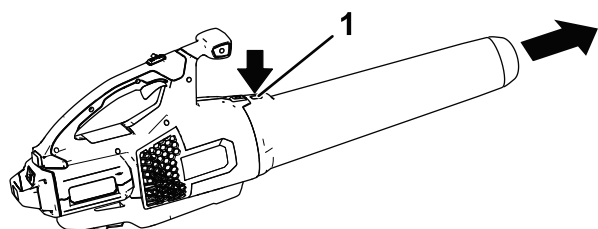


Figure 8

g355814

1. Verrou de tube

Retrait de la batterie du souffleur

Appuyez sur le verrou de batterie pour séparer la batterie du souffleur (Figure 9).

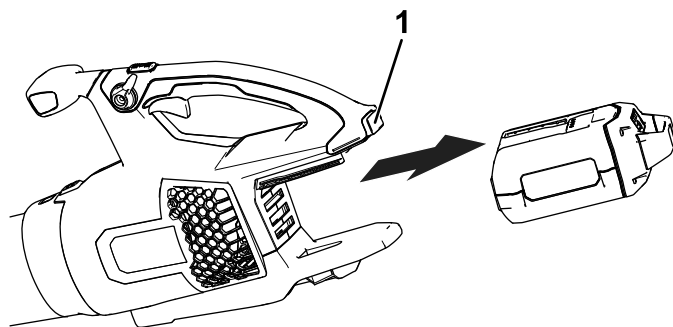


Figure 9

g267488

1. Verrou de batterie

Charge de la batterie

Important: La batterie n'est pas complètement chargée à l'achat. Avant d'utiliser l'outil pour la première fois, placez la batterie dans le chargeur et chargez-la jusqu'à ce que les diodes indiquent que la batterie est complètement chargée. Lisez toutes les consignes de sécurité.

Important: Chargez la batterie uniquement à des températures comprises dans la plage adéquate; voir [Caractéristiques techniques \(page 8\)](#).

Remarque: À tout moment, appuyez sur le bouton indicateur de charge de la batterie pour afficher la charge actuelle (diodes).

1. Vérifiez que les événements de la batterie et du chargeur sont exempts de poussière et de débris.

Verte	La batterie est chargée
Rouge	La température du chargeur et/ou de la batterie est supérieure ou inférieure à la plage appropriée.
Clignotement rouge	Anomalie de charge de la batterie*

*Voir la section [Dépistage des défauts \(page 13\)](#) pour plus de précisions.

Important: Vous pouvez laisser la batterie dans le chargeur pendant une courte période entre deux utilisations.

Si la batterie ne doit pas servir pendant une période prolongée, retirez-la du chargeur; voir [Remisage \(page 12\)](#).

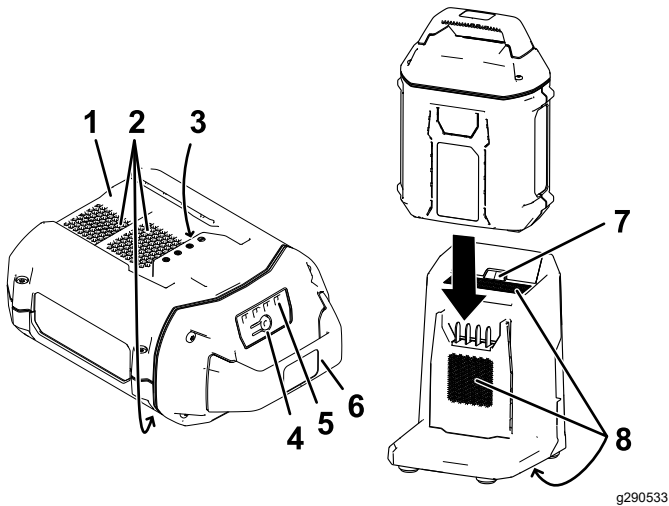


Figure 10

- | | |
|--------------------------------|-----------------------------|
| 1. Creux de la batterie | 5. Diodes (charge actuelle) |
| 2. Événements de la batterie | 6. Poignée |
| 3. Bornes de la batterie | 7. Diode du chargeur |
| 4. Bouton indicateur de charge | 8. Événements du chargeur |
2. Placez le creux de la batterie ([Figure 10](#)) en face de la languette du chargeur.
 3. Glissez la batterie dans le chargeur jusqu'à ce qu'elle soit complètement enclenchée ([Figure 10](#)).
 4. Pour retirer la batterie du chargeur, faites-la glisser vers l'arrière.
 5. Reportez-vous au tableau ci-dessous pour interpréter les indications de la diode sur le chargeur de batterie.

Diode	Indication
Éteinte	Pas de batterie présente
Clignote-ment vert	La batterie est en charge

Remisage

Important: Remisez l'outil, la batterie et le chargeur uniquement à des températures comprises dans la plage adéquate; voir [Caractéristiques techniques \(page 8\)](#).

Important: Si vous remisez la batterie à la fin de la saison, retirez-la de l'outil et chargez-la jusqu'à ce que 2 ou 3 de ses diodes deviennent vertes. Ne remisez pas une batterie complètement chargée ou complètement déchargée. Avant de réutiliser l'outil, chargez la batterie jusqu'à ce que le voyant gauche devienne vert sur le chargeur, ou que les 4 diodes de la batterie deviennent vertes.

- Débranchez le produit de l'alimentation (autrement dit, retirez la prise de l'alimentation ou de la batterie) et recherchez tout dommage éventuel après utilisation.
- Ne remisez pas l'outil en laissant la batterie dessus.
- Débarrassez l'appareil de tout corps étranger.
- Lorsqu'ils ne sont pas utilisés, rangez l'outil, la batterie et le chargeur de batterie hors de la portée des enfants.
- N'approchez pas l'outil, la batterie et le chargeur des agents corrosifs, tels les produits chimiques de jardinage et les sels de dégivrage.
- Pour réduire les risques de blessures graves, ne rangez pas la batterie à l'extérieur ou dans un véhicule.
- Rangez l'outil, la batterie et le chargeur dans un lieu fermé, propre et sec.

Préparation de la batterie pour le recyclage

Important: Après avoir retiré la batterie, recouvrez les bornes de ruban adhésif épais. N'essayez pas de détruire ou de démonter la batterie ni de déposer aucun de ses composants.



Les batteries ion-lithium avec le label Call2Recycle peuvent être recyclées dans n'importe quel centre de recyclage participant au programme Call2Recycle (États-Unis et Canada seulement). Pour trouver le revendeur ou le centre participant le plus proche, téléphonez au 1-800-822-8837 ou rendez-vous sur www.call2recycle.org. Si vous ne trouvez pas de revendeur ou de centre à proximité, ou si votre batterie rechargeable ne porte pas le label Call2Recycle, contactez votre municipalité pour vous renseigner sur le recyclage responsable de la batterie. Hors des États-Unis et du Canada, veuillez contacter votre dépositaire Toro agréé.

Dépistage des défauts

Effectuez uniquement les opérations décrites dans cette notice. Tout autre contrôle, entretien ou réparation doit être réalisé par un centre d'entretien agréé ou un spécialiste qualifié si vous n'arrivez pas à résoudre le problème vous-même.

Problème	Cause possible	Mesure corrective
L'outil ne démarre pas.	1. La batterie n'est pas complètement installée dans l'outil. 2. La batterie n'est pas chargée. 3. La batterie est endommagée. 4. L'outil a un problème de nature électrique.	1. Retirez et remettez la batterie en place dans l'outil, en vérifiant qu'elle est complètement insérée et enclenchée. 2. Retirez la batterie de l'outil et chargez-la. 3. Remplacez la batterie. 4. Contactez un dépositaire-réparateur agréé.
L'outil n'atteint pas sa pleine puissance.	1. La capacité de charge de la batterie est trop faible. 2. Les prises d'air sont obstruées.	1. Retirez la batterie de l'outil et chargez-la complètement. 2. Nettoyez les prises d'air.
La batterie se décharge rapidement.	1. La température de la batterie est supérieure ou inférieure à la plage de température appropriée.	1. Placez la batterie dans un endroit sec, où la température est comprise entre 5 °C (41 °F) et 40 °C (104 °F).
Le chargeur de batterie est défectueux.	1. La température du chargeur de batterie est supérieure ou inférieure à la plage de température adéquate. 2. La prise utilisée pour brancher le chargeur n'est pas sous tension.	1. Débranchez le chargeur de batterie et placez-le dans un endroit sec où la température est comprise entre 5 et 40 °C (41 et 104 °F). 2. Demandez à un électricien qualifié de réparer la prise.
La diode du chargeur de batterie est rouge.	1. La température du chargeur de batterie et/ou de la batterie est supérieure ou inférieure à la plage de température adéquate.	1. Débranchez le chargeur de batterie et placez-le, ainsi que la batterie, dans un endroit sec où la température est comprise entre 5 et 40 °C (41 et 104 °F).
La diode du chargeur de batterie clignote en rouge.	1. Une erreur de communication s'est produite entre la batterie et le chargeur. 2. La batterie est faible.	1. Retirez la batterie du chargeur, débranchez le chargeur de la prise secteur et patientez 10 secondes. Rebranchez le chargeur sur la prise secteur et insérez la batterie dans le chargeur. Si la diode du chargeur clignote encore en rouge, répétez cette procédure. Si la diode du chargeur de batterie clignote encore en rouge après 2 tentatives, mettez la batterie au rebut correctement dans un centre de recyclage de batteries. 2. Débarrassez-vous correctement de la batterie dans un centre de recyclage de batteries.
L'outil ne fonctionne pas ou fonctionne par intermittence.	1. Il y a de l'humidité sur les fils de la batterie. 2. La batterie n'est pas complètement installée dans l'outil. 3. La charge de la batterie est faible.	1. Laissez sécher ou essuyez la batterie. 2. Retirez et remettez la batterie en place dans l'outil, en vérifiant qu'elle est complètement insérée et enclenchée. 3. Rechargez la batterie.
Le blocage de vitesse ne reste pas enclenché quand la commande est engagée.	1. La vis de blocage de vitesse est desserrée.	1. Resserrez la vis de blocage de vitesse en la tournant d'un quart de tour. Si le blocage de vitesse ne reste toujours pas enclenché, tournez la vis d'un quart de tour supplémentaire.

Remarques:

Remarques:

Proposition 65 de Californie – Information concernant cet avertissement

En quoi consiste cet avertissement?

Certains produits commercialisés présentent une étiquette d'avertissement semblable à ce qui suit :



AVERTISSEMENT : Cancer et troubles de la reproduction –
www.p65Warnings.ca.gov.

Qu'est-ce que la Proposition 65?

La Proposition 65 s'applique à toute société exerçant son activité en Californie, qui vend des produits en Californie ou qui fabrique des produits susceptibles d'être vendus ou importés en Californie. Elle stipule que le Gouverneur de Californie doit tenir et publier une liste des substances chimiques connues comme causant des cancers, malformations congénitales et/ou autres troubles de la reproduction. Cette liste, qui est mise à jour chaque année, comprend des centaines de substances chimiques présentes dans de nombreux objets du quotidien. La Proposition 65 a pour objet d'informer le public quant à l'exposition à ces substances chimiques.

La Proposition 65 n'interdit pas la vente de produits contenant ces substances chimiques, mais impose la présence d'avertissements sur tout produit concerné, sur son emballage ou sur la documentation fournie avec le produit. D'autre part, un avertissement de la Proposition 65 ne signifie pas qu'un produit est en infraction avec les normes ou exigences de sécurité du produit. D'ailleurs, le gouvernement californien a clairement indiqué qu'un avertissement de la Proposition 65 « n'est pas une décision réglementaire quant au caractère « sûr » ou « dangereux » d'un produit ». Bon nombre de ces substances chimiques sont utilisées dans des produits du quotidien depuis des années, sans aucun effet nocif documenté. Pour plus de renseignements, rendez-vous sur <https://oag.ca.gov/prop65/faqs-view-all>.

Un avertissement de la Proposition 65 signifie qu'une société a soit (1) évalué l'exposition et conclu qu'elle dépassait le « niveau ne posant aucun risque significatif »; soit (2) choisi d'émettre un avertissement simplement sur la base de sa compréhension quant à la présence d'une substance chimique de la liste, sans tenter d'en évaluer l'exposition.

Cette loi s'applique-t-elle partout?

Les avertissements de la Proposition 65 sont exigés uniquement en vertu de la loi californienne. Ces avertissements sont présents dans tout l'état de Californie, dans des environnements très variés, notamment mais pas uniquement les restaurants, magasins d'alimentation, hôtels, écoles et hôpitaux, et sur un vaste éventail de produits. En outre, certains détaillants en ligne et par correspondance fournissent des avertissements de la Proposition 65 sur leurs sites internet ou dans leurs catalogues.

Quelles différences entre les avertissements de Californie et les limites fédérales?

Les normes de la Proposition 65 sont souvent plus strictes que les normes fédérales et internationales. Diverses substances exigent un avertissement de la Proposition 65 à des niveaux bien inférieurs aux limites d'intervention fédérales. Par exemple, la norme de la Proposition 65 en matière d'avertissements pour le plomb se situe à 0,5 µg/jour, soit bien moins que les normes fédérales et internationales.

Pourquoi l'avertissement ne figure-t-il pas sur tous les produits semblables?

- Pour les produits commercialisés en Californie, l'étiquetage Proposition 65 est exigé, tandis qu'il ne l'est pas sur des produits similaires commercialisés ailleurs.
- Il se peut qu'une société impliquée dans un procès lié à la Proposition 65 et parvenant à un accord soit obligée d'utiliser les avertissements de la Proposition 65 pour ses produits, tandis que d'autres sociétés fabriquant des produits semblables peuvent ne pas être soumises à cette obligation.
- L'application de la Proposition 65 n'est pas uniforme.
- Certaines sociétés peuvent choisir de ne pas indiquer d'avertissements car elles considèrent qu'elles n'y sont pas obligées au titre de la Proposition 65; l'absence d'avertissements sur un produit ne signifie pas que le produit ne contient pas de substances de la liste à des niveaux semblables.

Pourquoi cet avertissement apparaît-il sur les produits Toro?

Toro a choisi de fournir aux consommateurs le plus d'information possible afin qu'ils puissent prendre des décisions éclairées quant aux produits qu'ils achètent et utilisent. Toro fournit des avertissements dans certains cas d'après ses connaissances quant à la présence de l'une ou plusieurs des substances chimiques de la liste, sans en évaluer le niveau d'exposition, car des exigences de limites ne sont pas fournies pour tous les produits chimiques de la liste. Bien que l'exposition avec les produits Toro puisse être négligeable ou parfaitement dans les limites « sans aucun risque significatif », par mesure de précaution, Toro a décidé de fournir les avertissements de la Proposition 65. De plus, en l'absence de ces avertissements, la société Toro pourrait être poursuivie en justice par l'État de Californie ou par des particuliers cherchant à faire appliquer la Proposition 65, et donc assujettie à d'importantes pénalités.